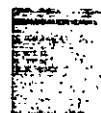


**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26076876***

Original déposé le

05 JUIN 2026au greffe du tribunal
de l'entreprise **Greffe** division NamurN° d'entreprise : **0461 100 089****Nom**(en entier) : **Maison Médicale de Bomel ASBL**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Rue artoisenet, 2 à 5000 Namur**

Objet de l'acte : **Assemblée générale ordinaire du 05/05/2026: Approbation des comptes 2025 et Budget 2026 + décharges aux administrateurs + modification du ROI + election des administrateurs et sortie de l'O.A. + entrée de membres dans l'AG**

Extrait du PV de l'AGO :

3.Entrées de droit dans l'assemblée générale

Lilas Weber, Marie-Eve Willemart et Mélissa Matagne

4.Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2025

Vote : 19 oui et une abstention

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2025 est approuvé.

5.Présentation des résultats des comptes, bilan et budget

Le bilan a été établi avec le bureau comptable Smart Fiduciaire à Montigny le Tilleul (Mr G. Lalieux -Expert - comptable externe agissant pour l'association) :

Intérêt créditeur -> Bilan positif, cet intérêt est directement réintroduit dans l'objet social de l'ASBL.

Vote pour l'approbation du bilan 2025 : 20 oui

Le bilan 2025 est approuvé.

Le secteur GECCO (Gestion et Coordination) de l'ASBL a co-construit le budget 2026 avec le comptable de l'association et le CG.

Vote pour l'approbation du budget 2026 : 19 oui et une abstention.

Le budget 2026 est approuvé.

6.Approbation des modifications du ROI 5.0

Vote pour l'approbation des modifications apportées au ROI Version 6.0 du 16/04/2026.

Trois points sont intégrés :

Un relatif à la gouvernance participative. Le second à propos du matériel informatique.

Le dernier concerne une proposition de contrôle de gestion du temps de travail du secteur médecin.

Vote : 20 oui. La nouvelle version 6.0 du ROI est approuvée. Celui-ci est mis en application dès le 06/05/2026.

7.Décharge des administrateurs

L'assemblée générale décharge Nicole Girishya, Sébastien Jacques et Lilas Weber. Elle les remercie pour le travail effectué durant l'année 2025.

Vote: 20 oui

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

• Réserve
au
Moniteur
belge •

8.Sortie de membre :

Sébastien Guillaume et Jennifer Clemens ont quitté la maison médicale de Bomel.

9.Composition de l'OA : Entrée(s) et sortie(s) des administrateurs.trices

Les 3 administrateurs poursuivent leur mandat.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).